

FINANCES LOCALES

En 2020, les finances des intercos ont bien résisté à la crise

Romain Gaspar | A la Une finances | Actu experts finances | France | Publié le 19/08/2021

L'Assemblée des communautés de France (AdCF) a publié en juillet un numéro de sa revue "Focus finances" sur les résultats d'une grande enquête auprès de ses membres sur les conséquences financières du Covid sur les budgets des intercos. Présentation.



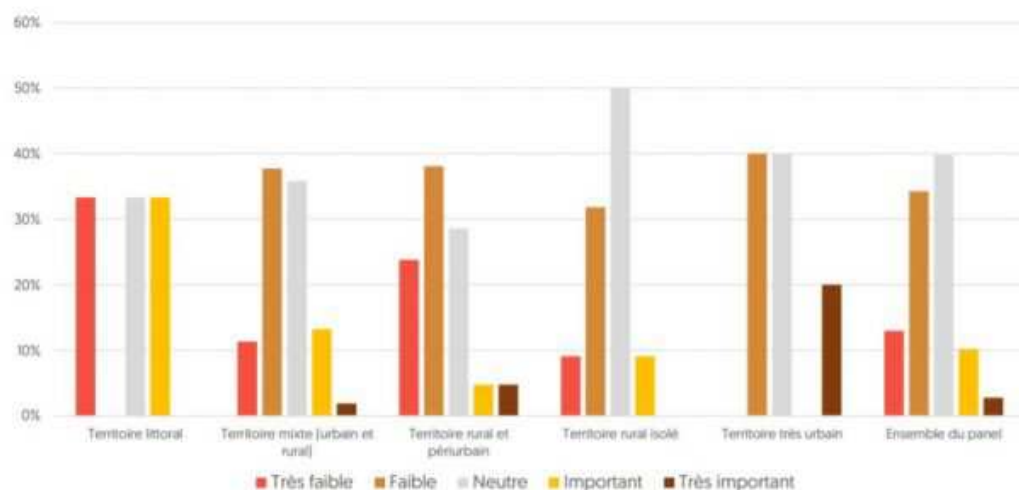
[1]

Si l'épidémie a des conséquences notables sur les finances des intercommunalités à court voire moyen terme, elles sont nettement moins importantes que ce que les experts et associations d'élus estimaient au début de la crise sanitaire. Revue de détail faite par l'Assemblée des communautés de France (AdCF) dans son dernier fascicule « Focus finances ».

Un impact modéré sur les finances des intercos

L'enquête de l'AdCF qui a reçu 195 réponses de ses adhérents, confirme les conclusions des nombreuses études et rapports sur la bonne résistance des budgets locaux face à la crise sanitaire pour près de la moitié des intercommunalités enquêtées (47 %). Selon l'association, la plupart des intercos ont « fait preuve de résilience, et ont réussi à maintenir leurs équilibres financiers pour 2020 en profitant de l'effet de décalage de la pandémie sur leurs ressources fiscales. Dans de nombreux cas, les dépenses non réalisées sont parvenues à compenser les recettes manquantes, tarifaires notamment ».

Globalement, quel a été l'impact de la crise sanitaire sur la situation financière de votre intercommunalité en 2020 ?



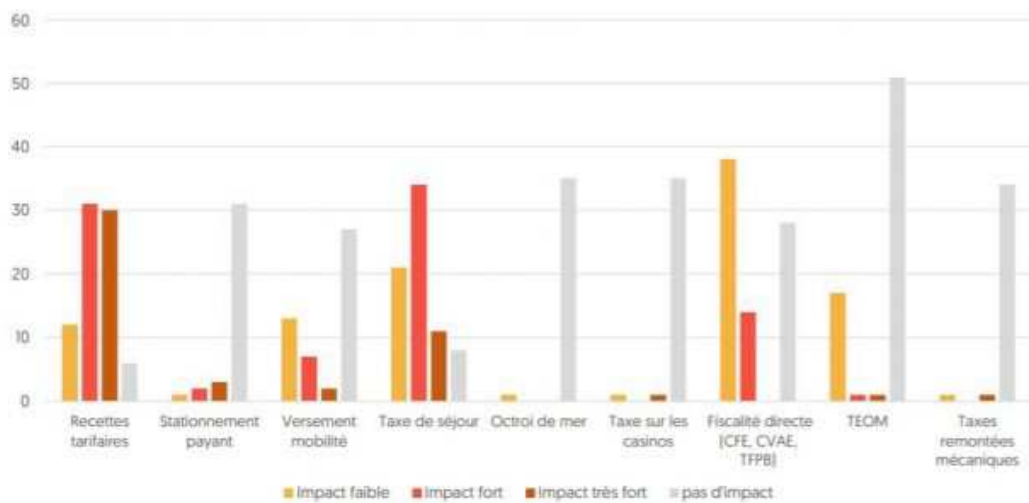
[2]

La capacité d'autofinancement des intercommunalités en 2020 a stagné ou a légèrement baissé (entre 1% et 5%) pour plus des deux tiers des répondants grâce à la résistance de leurs recettes de fiscalité directe (CFE, CVAE, TFPB). 8 % des intercommunalités répondantes estiment, tout de même, que la dégradation de l'épargne s'avère beaucoup plus sévère et préoccupante, avec une baisse supérieure à 10 %. « Les intercommunalités à enjeux spécifiques, situées en zone littorale ou en secteur de montagne et très tributaires de recettes liées au tourisme (taxe de séjour, taxe de remontées mécaniques...) sont les plus affectées, tout comme celles qui gèrent en direct une large gamme de services publics locaux dépendants des recettes tarifaires », estime Claire Delpech, conseillère finances de l'AdCF.

Les recettes les plus touchées sont les recettes tarifaires et la taxe de séjour, ainsi que le versement mobilité pour les autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Le financement des transports publics ne cesse de revenir sur le devant de la scène. Pour répondre à ce problème, le député PS Philippe Duron vient de rendre au gouvernement, le 13 juillet dernier, son rapport ^[3]. Les associations d'élus, globalement satisfaites par ses principales recommandations, espèrent qu'elles seront retenues dans le PLF 2022. L'enjeu pour 2021 et 2022 sera aussi celui de la baisse de la CVAE comme elle est versée aux collectivités avec un ou deux ans de décalage.

- Financement des transports publics : les élus en communion avec le rapport Duron ^[4]

Si vous considérez que votre collectivité a été très fortement fragilisée par la crise, quelles recettes ont été les plus impactées ? (en nombre d'intercommunalités)



[5]

Pour 70% des répondants, la crise financière n'a pas modifié les relations financières des EPCI avec leurs délégataires. 45% ont ouvert des négociations pour partager le coût de la crise. Mais pour l'AdCF, les répercussions seront plutôt sur les budgets 2021 et suivants pour beaucoup.

Des investissements protégés

Du côté des investissements, près de la moitié des intercommunalités interrogées (42 %) se projettent sur l'ensemble du mandat et elles sont seulement 8% à revoir leur programme d'investissement à la baisse contre 34% à le renforcer avec la relance.

L'étude de l'AdCF s'intéresse également à l'évolution des modes de financement des intercos, au volet financier des CRTE, aux pactes fiscaux et financiers et au nouveau panier de ressources des EPCI avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales... Pour lire l'enquête complète, cliquez ici ^[6].

REFERENCES

- Lire "Focus finances" sur les impacts de la crise et perspectives financières des intercommunalités

POUR ALLER PLUS LOIN

- 2020, année de la rupture, selon le Comité des finances locales
- Finances locales : vers un rebond en 2021 et 2022